

INTERESSEMENT

CRITERES ATTEINTS A 87,8%

Malgré le contexte exceptionnel de l'année 2020, les résultats des critères d'intéressement se sont maintenus. Preuve que l'implication sans faille des agents a permis la continuité, puis la reprise, des activités de l'entreprise en période de crise sanitaire. L'intéressement moyen versé aux agents sera ainsi de 1932 € (- 358 € par rapport à l'intéressement 2019).

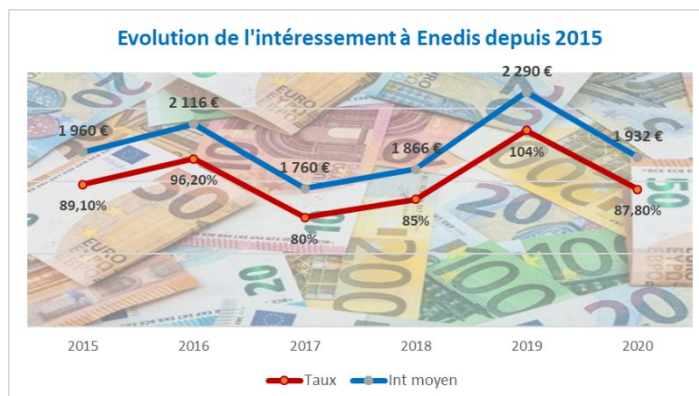
Critère	Objectif 2020	Résultat 2020	% de réussite
CRITÈRE ÉCONOMIQUE <i>Respect de la re-prévision LE2</i>	Etre en-dessous de 7°360 M€	7333 M€	100 %
QUALITE DE FOURNITURE <i>Temps moyen de coupure</i>	Moins de 63,5 minutes	58 minutes	100%
CRITÈRE SATISFACTION CLIENTS <i>Taux de clients Pas Du Tout Satisfaits</i>	Moins de 9,7 %	10%	88%
CRITÈRE « TRANSITION ÉNERGÉTIQUE » <i>Taux cumulé de télé-prestations réalisées</i>	Plus de 98%	98,5 %	100%
CRITÈRE PRÉVENTION <i>Nombre d'accidents du travail ayant entraîné un arrêt supérieur à 10 jours</i>	Moins de 108 accidentés	118	51%

Lors de la négociation, FO Energie et Mines avait prévu les difficultés à atteindre les objectifs fixés sur la satisfaction clients et la prévention. Nous avons été partiellement entendus puisque les seuils avaient été revus.

Vers un futur dés-accord ?

« L'intéressement est un dispositif d'épargne salariale lié aux résultats ou aux performances de l'entreprise. » Nous attendons avec impatience l'annonce des résultats Enedis pour l'année 2020. Le futur accord triennal d'intéressement doit être négocié et signé avant le 1^{er} juillet prochain. Nous sommes curieux de découvrir les ambitions que Enedis va lui donner.

Pour notre part, nous serons plus que combatifs sur le sujet.



Quand Mme LAIGNEAU se fâche avec les chiffres...

Dans l'émission **Enedis Radio** du 9 février, lors des réponses aux questions des agents, nous avons pu apprécier la façon de présenter certains chiffres. Notamment lorsqu'il a fallu répondre aux questions sur la reconnaissance salariale.

- “ Nous avons eu une année difficile « moins 8 TWh d'électricité consommée ». A comparer aux 473 TWh consommés ou au 370,9 TWh ayant transité sur le réseau de distribution, en 2019...
- “ « il faut arrêter de raisonner en terme de SNB », « nous faisons le choix du pouvoir d'achat augmenté pour les salariés ». « Nous obtenons une progression du pouvoir d'achat de 1,8% pour les salariés ». Oui, pour les salariés qui auront eu un NR ! un peu moins pour ceux qui n'auront eu qu'un échelon d'ancienneté. Pour les autres, ils devront attendre pour voir leur pouvoir d'achat augmenter !

FO revendique encore et toujours une meilleure redistribution des richesses produites et une vraie reconnaissance de ceux qui les produisent : LES SALARIÉS !